



MAISON DE REPOS DES PAUVRES SOEURS

Rue de Bertaimont n°22 7000 Mons - Belgique
N°agr. MRPA : 153-053-614 - CAJ : 153-053-842
RS 153-053-591 INAMI : 7-32850-82110

**Maison de Repos
des Pauvres Sœurs de Mons
(MR - MRS – RS – CAJ - CSJ)**

PROJET D'INSTITUTION

**Un constat sur ce qui nous fonde
Une charte sur ce qui nous anime**

La vie de l'institution est organisée sous la direction et le contrôle de : Legrand Philippe, directeur; Horent Paul-Alexandre, responsable de nursing; Moulart Anne, responsable hôtellerie et Leclercq Didier responsable comptabilité.

Le projet de l'institution est porté par les sœurs de la communauté des Pauvres Sœurs de Mons, l'ensemble des membres du personnel et la direction de la maison de repos.

Il est partagé, amendé et discuté avec les résidents et le personnel chaque année.

Projet d'institution

Notre but premier est d'offrir à la population un établissement à caractère social et chrétien. La personne âgée y est accueillie dans toute sa dignité mais aussi sa faiblesse morale psychique ou physique qui a nécessité son entrée en maison de repos, en résidence service ou en centre de soins de jour.

L'institution a conscience que les démarches qui précèdent l'admission de la personne âgée sont primordiales pour la qualité de l'accueil. Ces moments sont importants pour permettre une confiance réciproque.

Résidents, familles, entourages et membres du personnel sont tous partenaires d'un bien vécu institutionnel.

L'amélioration constante et une qualité optimale des services sont constamment recherchées.

La recherche de sens au travail effectué par le personnel est une priorité.

Le projet est évalué régulièrement en fonction des résidents présents dans l'institution ainsi que de l'évolution institutionnelle.

La maison de repos est avant tout le lieu de vie des personnes hébergées.

Elle est gérée avec l'ambition d'y garder un esprit familial où le respect mutuel est une valeur primordiale.

Les priorités suivantes sont essentielles :

1. Respecter la dignité humaine et les droits fondamentaux.

Le respect de la dignité humaine se traduit par la reconnaissance de l'identité de chaque personne. Le respect de chaque histoire individuelle et familiale est garanti. L'intimité et l'espace personnel sont respectés. Chacun a le droit à sa propre conception du monde et à ses croyances.

Chaque résident a droit à l'autonomie, à la sécurité et à l'épanouissement de sa personne. Cela implique le droit à la vie privée, le droit à une vie affective et sexuelle, le droit de participer aux décisions collectives. Le droit d'obtenir des services et des aides de manière à accroître l'indépendance et le respect du rythme de vie est fondamental.

Le vouvoiement est la règle et l'infantilisation des résidents même très dépendants est totalement proscrite.

Toutes les mesures seront prises pour que les personnes âgées fortement dépendantes en ce compris les personnes gravement désorientées conservent au mieux leur liberté.

Les droits de communiquer, de se déplacer, de participer à la vie de la société et de garder la maîtrise de ses ressources et de ses biens seront protégés et garantis au maximum.

La pertinence des contentions physiques ainsi que les alternatives possibles sont évaluées de manière hebdomadaire par le référent démence et l'équipe pluridisciplinaire.

La direction se tient à disposition des résidents et des familles pour répondre de la manière la plus adéquate possible aux difficultés rencontrées.

Chaque trimestre un conseil des résidents est organisé. Ce conseil permet de discuter librement de la vie dans la maison de repos. L'accent est mis sur l'échange et l'écoute.

Le projet de vie de l'institution y est présenté.

En 2023, l'équipe d'éducateurs et ergothérapeutes continuera la rédaction des histoires de vie en collaboration avec le référent démence.

Celles-ci sont réalisées lors de chaque admission de nouveau résident et sont ensuite partagées en réunion. Elles permettent d'établir des prises en charges plus adaptées, de respecter le rythme de vie et de mieux comprendre le résident et sa famille.

Un projet de vie individualisé comprenant un objectif est construit en collaboration avec le résident.

2. Accueillir et accompagner le résident.

L'accueil du nouveau résident est un moment privilégié et essentiel. Il doit permettre un échange afin de répondre aux demandes et aux craintes de la personne. L'objectif est de limiter au maximum les effets de la rupture avec le cadre de vie habituel.

L'accueil est personnalisé. Il se déroule dans un climat de confiance et de compréhension, afin de favoriser l'intégration du nouveau résident et de lui permettre de s'approprier

progressivement son nouveau domicile.

Le futur résident et ses proches sont invités à visiter l'établissement, si possible, avant la conclusion de la convention. À cette occasion, des contacts sont établis avec les résidents et le personnel. Il sera possible au futur résident de participer à des activités réalisées au sein de l'établissement. Cette visite permet de recueillir auprès du futur résident et de ses proches toutes les informations utiles à sa qualité de vie, ses goûts, ses activités, sa sensibilité culturelle, ses loisirs, etc.

Les personnes hébergées dans les résidences services et celles accueillies au centre de soins de jour ont accès aux différentes activités de la maison de repos et sont prioritaires en cas de la nécessité d'un transfert dans la maison de repos.

Les membres du secrétariat assument un rôle important pour un accueil réussi. Par leur disponibilité, les réponses apportées aux questions et leurs bienveillances, elles rassurent le nouvel arrivant et sa famille.

Lors de l'hébergement un accompagnement spécifique pour les personnes désorientées ou présentant des handicaps sensoriels est prévu. Un accompagnement pour des activités extérieures à l'établissement est possible.

La fin de vie impose la mise en place d'un accompagnement adapté. Le soutien nécessaire est apporté jusqu'au terme de la vie avec l'inclusion maximale de la famille. Une prise en charge de la famille est proposée en cas de deuil en collaboration avec des services externes.

En 2023 : poursuite de la création d'un livret d'accueil pour les résidents et les familles.

Il aura pour objectifs de présenter succinctement la vie dans la maison de repos et donner les informations importantes.

Une attention particulière sera portée à la participation du plus grand nombre de résidents aux comités de participations organisés.

3. Garantir des soins de santé adéquats.

L'établissement garantit un encadrement inter métier médical, infirmier, paramédical et soignant composé de personnels formés adéquatement. L'ensemble du personnel est formé à la compréhension des besoins spécifiques liés à la personne âgée dépendante de soins qui est éventuellement désorientée, atteinte de trouble cognitif majeur ou diagnostiquée comme démente.

La personne âgée a le droit de bénéficier de soins adaptés et ajustés pour l'aider à maintenir, voire retrouver un niveau optimum de bien-être physique, mental et social et de prévenir la maladie ou le handicap.

Les soins comprennent notamment les actes médicaux, infirmiers et paramédicaux permettant la guérison chaque fois que cet objectif peut être atteint, ainsi que ceux qui visent à compenser les handicaps, à réduire les fonctions, à soulager la douleur, à maintenir la lucidité et le confort, à réaménager les espoirs et les projets du résident et à améliorer la qualité de vie. Ils sont réalisés de manière intégrée et adaptés à chaque personne.

Le résident a le droit de décider en toute liberté de l'orientation de ses soins, du choix des intervenants de santé dans le respect des règles en vigueur ainsi que du scénario qu'il jugera le plus digne et le plus approprié pour l'achèvement de sa vie, notamment le droit d'accepter ou de refuser les traitements exclusivement destinés à prolonger la vie. Il a le droit de participer aux décisions concernant les soins qui lui sont dispensés.

Les résidents atteints d'une pathologie de type « Alzheimer valide » peuvent si nécessaire être accueillis dans une structure adaptée pouvant accueillir une quinzaine de personnes. Le projet de vie du service y est adapté à ces résidents.

Des réunions pluridisciplinaires sont organisées de manière hebdomadaire où le médecin coordinateur y participe. Lors de ces réunions, le projet de vie individuel est discuté.

- On y évalue l'état de santé du résident dans tous ces aspect (nutritionnel, physique, psychique).
- Les registres des chutes, plaies et contentions y sont réévalués régulièrement.
- Les situations problématiques y sont discutées.
- La pertinence des médications réévaluées.
- Des médecins généralistes sont conviés chaque fois que nécessaire.

En 2023 :

- Le projet sur la gestion des protections se poursuivra.

L'objectif principal étant d'utiliser les bonnes protections chez les résidents.

Ceci permettra d'augmenter le bien être du résident en évitant :

- Des protections mal adaptées qui provoquent potentiellement des fuites ou des plaies.
- De réveiller les résidents la nuit lorsque ce n'est pas nécessaire.
- Des changes trop ou peu fréquent.

Ceci permettra également d'augmenter le bien être des soignants en :

- Diminuant la surcharge de travail liée aux lits ou linges mouillés.
- Facilitant l'ergonomie dans la gestion des protections.
- Responsabilisant le soignant (donner du sens à sa pratique).
- Cette année, une analyse des processus de préparation, vérification et distribution des traitements sera mise en place.

4. Assurer une bonne nutrition et un plaisir alimentaire.

Le plaisir de manger est une notion importante qu'il faut entretenir, même lors de régimes diététiques. L'objectif premier du repas est le plaisir et la convivialité.

La dénutrition chez la personne âgée est combattue en permanence. La prise de poids mensuelle est réalisée. Quand cela est nécessaire un bilan diététique et logopédique est réalisé. Des compléments alimentaires sont proposés gratuitement chaque fois que nécessaire.

La salle à manger de l'établissement ressemble à une vraie salle de restaurant. Le résident peut choisir sa table, ses partenaires de table, et bénéficie du temps qui lui est nécessaire pour la prise d'un repas dans de bonnes conditions de confort.

Les résidents sont invités à participer au repas dans la salle à manger afin de stimuler le lien social. Ils ont la possibilité de donner leurs avis sur la qualité des repas et les menus servis.

L'accès à une alimentation saine et équilibrée est un besoin fondamental en particulier chez la personne âgée fragile et/ou isolée. L'établissement donne à l'équipe de cuisine les moyens lui permettant de respecter à la fois l'art de la table, les règles d'hygiène, le maintien de la convivialité et les habitudes alimentaires liées au passé individuel de chaque résident ainsi qu'aux différentes cultures.

L'aide à la personne âgée pour manger est une priorité garantie en toutes circonstances.

En 2023 : l'équipe de la cuisine continuera à mettre l'accent sur la nutrition plaisir.

Lors des diners anniversaires, une attention particulière est portée par l'équipe de la cuisine pour offrir des plats ou desserts sortant de l'ordinaire.

Ces repas anniversaires sont l'occasion de mettre les résidents concernés à l'honneur par entre-autre la réalisation de sets de table personnalisés, ...

Des soupers à thème seront organisés mensuellement.

Un groupe de travail sur la qualité de l'alimentation mené par la diététicienne et la logopède continuera le travail entamé en 2022.

5. Assurer le bien-être.

Le bien-être est caractérisé par une sensation de paix, de plaisir et d'équilibre physique, psychologique, social et spirituel. Il repose sur la satisfaction des besoins du corps et de l'esprit. Une approche du bien-être se réalise notamment par des techniques de soins relationnel. Le confort matériel, le respect physique de la personne en sont une composante essentielle.

Les techniques de soins relationnels organisés par une équipe interdisciplinaire composée d'ergothérapeutes, de kinésithérapeutes, de logopèdes, d'éducateurs porteront notamment sur la technique dite « snoezelen », l'aromathérapie, la réflexologie, le jardin thérapeutique et la musicothérapie.

L'institution a cœur d'offrir des locaux confortables et de qualité entretenus par une équipe de techniciens de surface efficace et très disponible. Un ouvrier d'entretien rend des multiples services. Le résident a la possibilité et est fortement encouragé à personnaliser sa chambre.

Le confort passe par un mobilier et un équipement adapté et un environnement plaisant.

Le respect de la personne passe notamment par l'habillement correct et une attention portée à l'esthétique en offrant par exemple des services de maquillage, de coiffure, de manucure et de pédicure.

Les attentes de nos résidents sont déterminées par l'histoire de vie et les projets de vie individuels. Une attention particulière est portée à l'écoute et l'évaluation de leurs besoins.

La maison tente d'y répondre en respectant les principes de base de l'établissement.

En 2023 :

- L'achat de mobilier (lits électriques et fauteuils adaptés) qui permettra d'améliorer le confort des résidents et du personnel se poursuit. Les lits électriques permettent également d'améliorer l'autonomie du résident.
- L'ensemble des travailleurs et les résidents seront à nouveau consultés pour donner leur avis sur le projet de rénovation de la maison de repos. Celui-ci a pour principal objectif d'augmenter le bien être des résidents et des travailleurs.
- L'utilisation des fiches de déclaration d'événements indésirables sera promotionnée et développée en 2023 pour une amélioration du suivi des difficultés rencontrées par les usagers de la maison de repos.

6. Organiser l'animation et les loisirs.

L'établissement favorise l'accès à une vie culturelle, sociale et artistique. Il organise des activités sportives, festives, intergénérationnelles, culturelles, sociales, créatives, ludiques et d'expression personnelle à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

Les objectifs des activités et animations :

1. Intégrations :

Dès le début, nous favorisons l'accueil et l'intégration des résidents. Pour cela, Ils sont invités à participer à des groupes de discussion et d'échange. Des activités avec la participation de bénévoles et des résidents des résidences-services sont organisées.

2. Ludiques :

Des animations sont organisées pour les résidents par l'équipe d'animation, des intervenants extérieurs et par des bénévoles.

Plusieurs festivités sont organisées à différents moments de l'année, où les résidents ont la possibilité de convier leurs proches.

Des activités intergénérationnelles sont proposées avec les écoles locales et les enfants du personnel (Pâques, St Nicolas, Noël...)

3. Rééducations :

Des activités de rééducation, adaptées à chaque résident, sont organisées notamment par l'équipe d'ergothérapie et de kinésithérapie.

4. Culturelles :

Dans le respect des traditions locales, l'institution organise des activités lors de « Ducasse de Messines », le « Doudou » et autres fêtes à tous les moments forts de l'année.

5. Spirituelle :

Les résidents ont la liberté de participer aux offices religieux célébrés par la communauté des Pauvres Sœurs de Mons et de recevoir les divers sacrements. Ils ont également la possibilité d'assister à la récitation du chapelet, au partage biblique ainsi qu'aux autres animations proposées. Ces animations spirituelles sont coordonnées par une équipe d'animation pastorale.

La liste de ces activités n'est pas exhaustive et est coordonnée par l'équipe d'animation. Une équipe de bénévoles participent activement à la vie institutionnelle.

7. Référente troubles de la démence

Les missions et objectifs de la référente démence s'articulent autour de plusieurs axes :

1°) Promouvoir un environnement de vie adapté.

S'assurer de la bonne tenue des dossiers de soins du service des Myosotis.

2°) Accompagner les membres du personnel.

Conseiller l'ensemble des membres du personnel sur la prise en charge des résidents présentant des troubles cognitifs par la participation à l'élaboration du plan de formation, un coaching quotidien et la participation aux réunions pluridisciplinaires.

Coordonner avec les responsables la liaison avec les médecins et autres spécialistes pour la prise en charge des troubles du comportement.

3°) Accompagner les résidents qui présentent des troubles cognitifs.

Amener la réflexion autour du bien-être des résidents souffrant de troubles cognitifs en allant à leur rencontre et amener à la mise en œuvre concrète des améliorations.

4°) Accompagner les familles.

La référente démence se tient disponible auprès des familles pour des conseils, des informations, ...

En rapport avec les missions et les objectifs de la référente pour les troubles de la démence, l'accent sera mis plus particulièrement en 2023 sur la continuation des points suivants :

- En collaboration avec l'équipe d'animation, s'assurer que l'histoire de vie soit réalisée pour l'ensemble des résidents de l'institution.
- La participation à la réflexion des aménagements nécessaires pour la prise en charge des personnes présentant des troubles cognitifs dans le projet infrastructure.
- Développer la mise en place de projets de vie individuels pour chaque résident de la maison de repos.

Moyens mis en œuvre pour le bien-être du résident :

Savoir-faire

- *Nous gardons un souci constant de la qualité de l'hébergement de la personne âgée.*
- *Nous accueillons la famille et l'entourage parfois éprouvés par la démarche vécue.*
- *Nous suscitons, favorisons et soutenons le projet de vie des résidents. Nous les encourageons à prendre des initiatives et à maintenir leur autonomie.*
- *Nous participons à la vie et à l'animation de notre maison de repos. Chacun y collabore par sa cordialité, son travail de qualité et sa créativité.*
- *Nous développons le sens du travail bien fait, avec exactitude et persévérance.*
- *Nous encourageons les démarches favorisant les relations intergénérationnelles.*
- *Nous mettons tout en œuvre pour que chaque membre du personnel atteigne la plus grande compétence possible.*
- *Nous veillons aux adaptations nécessaires liées aux différents changements, en assurant une formation permanente dans tous les domaines.*
- *Nous sommes chacun à notre niveau le maillon indispensable d'un travail d'équipe, dynamique et solidaire.*
- *Nous nous engageons à assurer aux étudiants stagiaires que nous accueillons, un suivi responsable et de qualité.*

Savoir-être

- *Nous sommes pour ceux qui entrent dans notre maison, un signe d'amour et de tendresse pour les plus pauvres et les plus démunis. Tout acte posé avec amour, en référence à l'Évangile, a valeur d'éternité.*
- *Nous optons pour une éthique chrétienne.*
- *Nous travaillons dans le respect et la reconnaissance de l'identité catholique de notre institution.*
- *Nous prenons conscience et tenons compte de la souffrance particulière de la personne âgée lors de son admission.*
- *Nous respectons chaque personne âgée dans son histoire et sa liberté. Elles font partie intégrante de sa personnalité.*

- Nous soutenons la personne âgée dans ses moments difficiles, l'aidant par notre gentillesse, notre écoute, notre patience et nos encouragements. Nous évitons les discours moralisateurs.

- Nous voulons promouvoir des valeurs telles que l'écoute de l'autre, l'honnêteté, la solidarité, l'humilité, la générosité, la disponibilité, la responsabilité.

- Nous reconnaissons et apprécions les qualités de chacun.

Savoir devenir

- Nous nous impliquons dans un dynamisme créatif. Nous suscitons et encourageons la recherche individuelle et en équipe, du bon, du vrai, du beau pour la personne âgée, les familles et le personnel.

- La personne âgée prend conscience qu'au cœur de sa vieillesse, de sa maladie et de ses infirmités, elle est aimée et soutenue par un personnel qui lui est particulièrement dévoué. Nous l'aidons ainsi à donner ou retrouver un sens à sa vie.

- Nous sommes toujours soucieux de répondre aux besoins spirituels, moraux et éthiques s'inscrivant sur le fondement suivant : la vie est un don que Dieu fait aux hommes.

- Ainsi, notre institution se veut être aussi le terrain de prédilection où la vie prend tout son sens.

- Nous reconnaissons que les dernières années vécues par nos résidents dans notre maison de repos sont une chance, un don précieux pour vivre dans la paix le premier pas de l'éternité.

En référence au projet d'institution, nous souhaitons :

- Placer la personne âgée au centre de nos démarches.

- Garder la priorité aux plus faibles et aux plus démunis.

- Tendre, chacun dans son secteur, à la plus grande compétence possible pour améliorer le bien-être de tous ceux avec qui nous sommes en contact.

- Développer le sens du travail fait convenablement, avec exactitude et persévérance.

- Créer un climat où la cordialité préside nos relations.

- Promouvoir dans notre travail la conscience professionnelle, l'honnêteté, la générosité, la disponibilité.

- Favoriser l'esprit d'équipe, qui implique justice, solidarité, responsabilité, complémentarité et humilité.

- Etre conscient de la valeur de tout homme et de tout l'homme, et reconnaître les qualités de chacun.

- respecter la personne âgée dans toute sa dignité humaine.

- Aborder la fin de vie par le chemin de la mort naturelle, parcouru dans la proximité de la personne et sa dignité, plutôt que par celui de la mort provoquée par euthanasie.

- Veiller à ce que pour les chrétiens, tous leurs actes soient vécus en référence au Christ, à l'Evangile et à l'Eglise.

- Etre une institution humainement crédible et chrétiennement significative.

BEATITUDES
des personnes âgées
pour notre maison de repos

*Heureux ceux qui respectent mes mains
décharnées et mes pieds déformés.*

*Heureux ceux qui conversent
avec moi bien que j'aie désormais
quelque peine à bien les entendre.*

*Heureux ceux qui comprennent que
mes yeux commencent à s'embrumer
et mes idées à s'embrouiller.*

*Heureux ceux qui, en perdant du temps
à bavarder avec moi, gardent le sourire.*

*Heureux ceux qui jamais ne me font
observer "c'est la troisième fois
que vous racontez cette histoire".*

*Heureux ceux qui m'aident à raviver
la mémoire des choses du passé.*

*Heureux ceux qui m'assurent qu'ils m'aiment
et que je suis encore bonne à quelque chose.*

*Heureux ceux qui m'aident à bien vivre
l'automne de ma vie.*

Caritas Portugal